

# Présentation du budget 2025

Le 9 décembre 2024



Ville de  
**Baie-Comeau**

- Inflation de 1,3 % pour le mois de septembre 2024
- Utilisation du surplus cumulé de 3,9 M\$ pour alléger le fardeau des citoyens
- Investissements dans l'entretien de nos infrastructures
- Dépôt d'un nouveau rôle d'évaluation
- Ajustement des ventes et achats du réseau électrique

- Poursuivre l'optimisation de l'utilisation de nos locaux
- Maximiser l'utilisation de subventions dans le financement de nos travaux d'infrastructures
- Prioriser les travaux d'investissements
- Poursuite des efforts liés au développement économique afin d'être plus attractifs

---

Augmentation des valeurs  
imposables de 20 %

Nouveau rôle

---

Valeur de la maison unifamiliale  
moyenne passe de 168 610 \$ à  
209 813 \$

---

# Variations par utilisation

Utilisation	Rôle 2022	Rôle 2025	Variation
<b>Résidentielle</b>	<b>1 262 057 400 \$</b>	<b>1 560 851 200 \$</b>	<b>23,68 %</b>
<b>Industries manufacturières</b>	<b>237 114 600 \$</b>	<b>256 952 800 \$</b>	<b>8,37 %</b>
Transports et services publics	63 890 900 \$	66 589 000 \$	4,22 %
<b>Commerciale</b>	<b>149 333 100 \$</b>	<b>167 527 550 \$</b>	<b>12,18 %</b>
Services	96 545 700 \$	118 463 900 \$	22,70 %
Culturelle et loisirs	4 490 600 \$	5 235 900 \$	16,60 %
Production	1 016 000 \$	1 147 300 \$	12,92 %
Immeubles non exploités	7 261 700 \$	9 249 600 \$	27,38 %
<b>Total</b>	<b>1 821 710 000 \$</b>	<b>2 186 017 250 \$</b>	<b>20 %</b>

Modification de la Loi sur la fiscalité municipale le 8 décembre 2023, permettant une division du territoire municipal en secteurs pour fins d'imposition de la taxe foncière générale

---

Secteur V1 : zones de villégiature comprenant :  
lac Cinq Cents, lac Saint-Joseph, lac Fer à Cheval  
et lac Couillard

---

Secteur V2 : comprenant toutes les autres  
zones de villégiature

---



# Variations territoriales

	Rôle 2022	Rôle 2025	Variation
Mingan	1 056 265 600 \$	1 273 880 000 \$	20,60 %
Marquette	761 659 200 \$	921 881 600 \$	21,04 %
St-Georges	323 606 600 \$	369 028 900 \$	14,04 %
Villégiature 1	6 023 200 \$	7 562 300 \$	25,55 %
Villégiature 2	10 040 000 \$	12 933 400 \$	28,82 %

# Taxation 2025

## Taux établis selon les taux neutres

Catégories de taxation	2024	2025
Résiduel (résidentiel)	2,00 \$	1,62 \$
Résiduel (secteur V1)	2,00 \$	1,44 \$
Résiduel (secteur V2)	2,00 \$	1,34 \$
Non résidentiel (commercial)	4,45 \$	3,78 \$
Industriel	4,94 \$	4,53 \$

Indexation des taxes d'eau de 1,3 %



# Résumé des informations

	Budget 2024	Budget 2025	Variation
Évaluation résidence moyenne	168 610 \$	209 813 \$	41 203 \$
Taux de taxation résiduel par 100 \$ d'évaluation	2,00 \$	1,62 \$	- 0,38 \$
Taxation de l'eau	254,55 \$	257,85 \$	+ 3,30 \$

- Diminution du taux de taxation résidentiel: -23.46 %
- Augmentation catégories taxes d'eau: + 1.3 %

# Variations comptes de taxes

	Variation du compte de taxes entre :	Nombre de propriétés résidentielles
Diminution	0 \$ et moins	3 465
Augmentation	1 \$ et 100 \$	1 390
Augmentation	101 \$ et 300 \$	1 492
Augmentation	301 \$ et 500 \$	463
Augmentation	500 \$ et plus	377

**48 % des résidences = Baisse du compte de taxes**

**52 % des résidences = Augmentation**

# Sommaire du budget

Budget 2024 :  
89,1 M\$

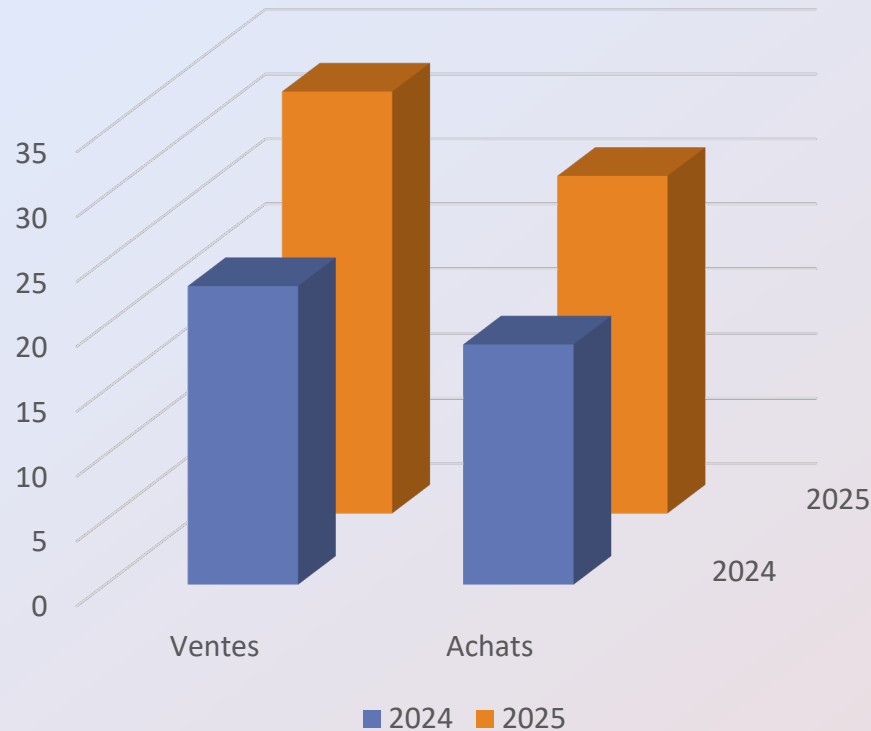


Ajustements  
2025 :  
11,3 M\$

Budget 2025 :  
100,4 M\$

Principalement : ajustement réseau électrique

# Réseau électrique



- Ventes (revenus) : + 9,5 M\$
- Achats (dépenses) : + 7,5 M\$
- **Profit net : + 2 M\$**

# Revenus

Augmentation des revenus : + 1,8 M\$ (2 %)

Excluant le réseau électrique

Compensations tenant lieu de taxes : + 0,4 M\$

Revenus de transferts : + 0,9 M\$

Autres : + 0,5 M\$

(Indexation de 1,3 % de la tarification des services rendus)

## Augmentation des dépenses : + 4,2 M\$ (5 %)

Excluant le réseau électrique

### Masse salariale : + 3,9 M\$

- Indexation des cols bleus et des pompiers suite au renouvellement des conventions

### Élections 2025 : + 0,1 M\$

- En plus de 176 k\$ en salaire qui est inclus dans l'augmentation de la masse salariale

### Technologies de l'information : + 0,3 M\$

- Indexation des coûts d'entretien et de licences et ajout de nouveaux logiciels

### Travaux publics : + 0,1 M\$

- Masse salariale : + 1,5 M \$, inclus dans la masse salariale
- Augmentation du coût produits chimiques, essence et carburant et pièces et accessoires machinerie

# Dépenses - suite

Augmentation des dépenses : + 4,2 M\$ (5 %)

Excluant le réseau électrique

Ingénierie et développement économique :  
+ 0,1 M\$

- Ajout de divers mandats en lien avec le développement du parc Jean-Noël-Tessier

Finances autres : - 0,3 M\$

- Diminution : intérêts sur emprunts temporaires, intérêts liés aux avantages sociaux futurs, subventions identifiées
- Par contre, augmentation des intérêts sur la dette de 0,2 M\$



- Le plan triennal d'immobilisations (PTI) présente des projets, investissements ou actions que la Ville prévoit réaliser ou initier au cours des 3 prochaines années
- Il s'agit de l'intention de réaliser ces projets, mais ne constitue pas une autorisation de dépenser ou même une garantie de réalisation
- La réalisation de certains projets est conditionnelle à l'obtention de subventions

# PTI 2025-2027

PTI 2025-2027 : total de 60 105 044 \$

2025

27 382 138 \$

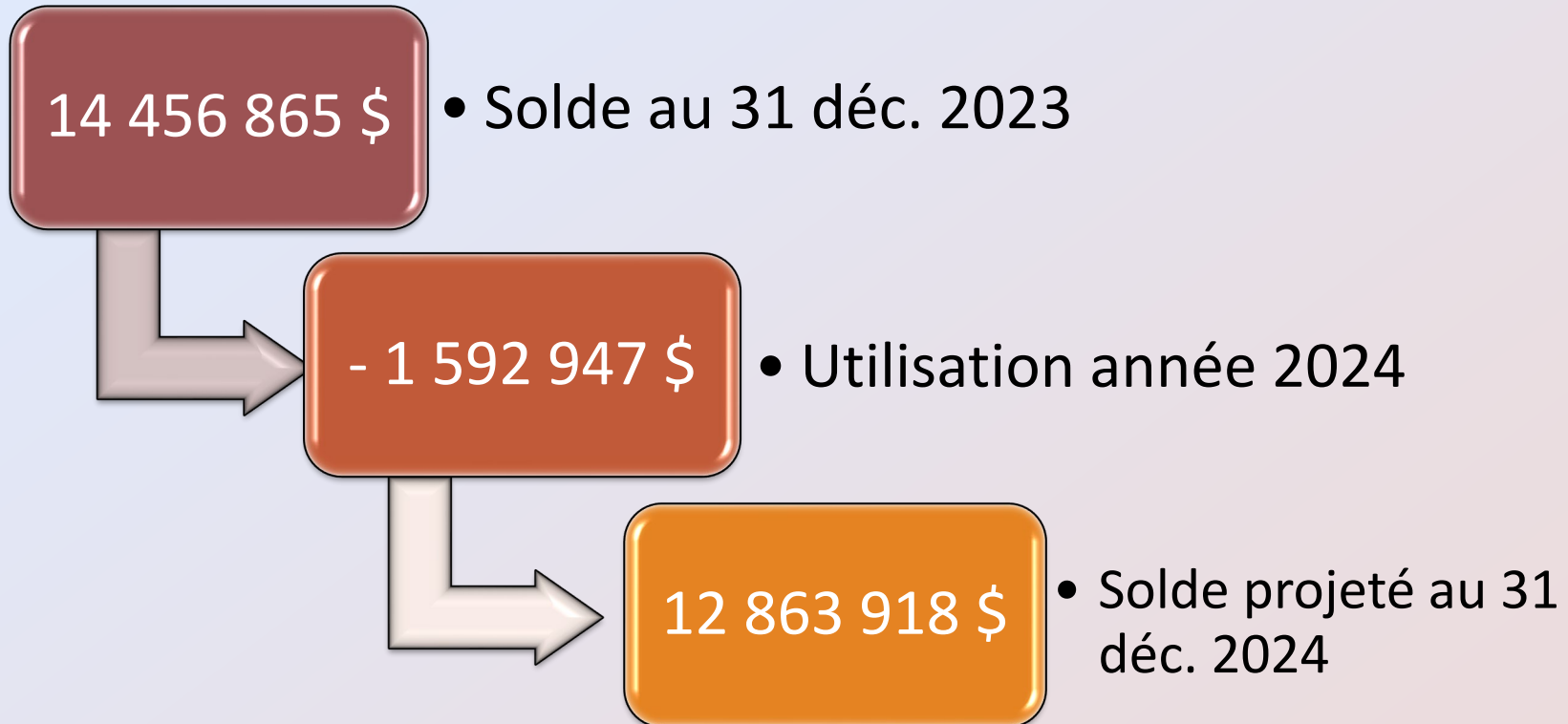
2026

20 935 656 \$

2027

11 787 250 \$

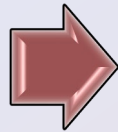
# État du surplus cumulé



# État du surplus cumulé

Désengagement prévu de l'utilisation du surplus pour équilibrer le budget 2024

12 863 918 \$



3 009 740 \$



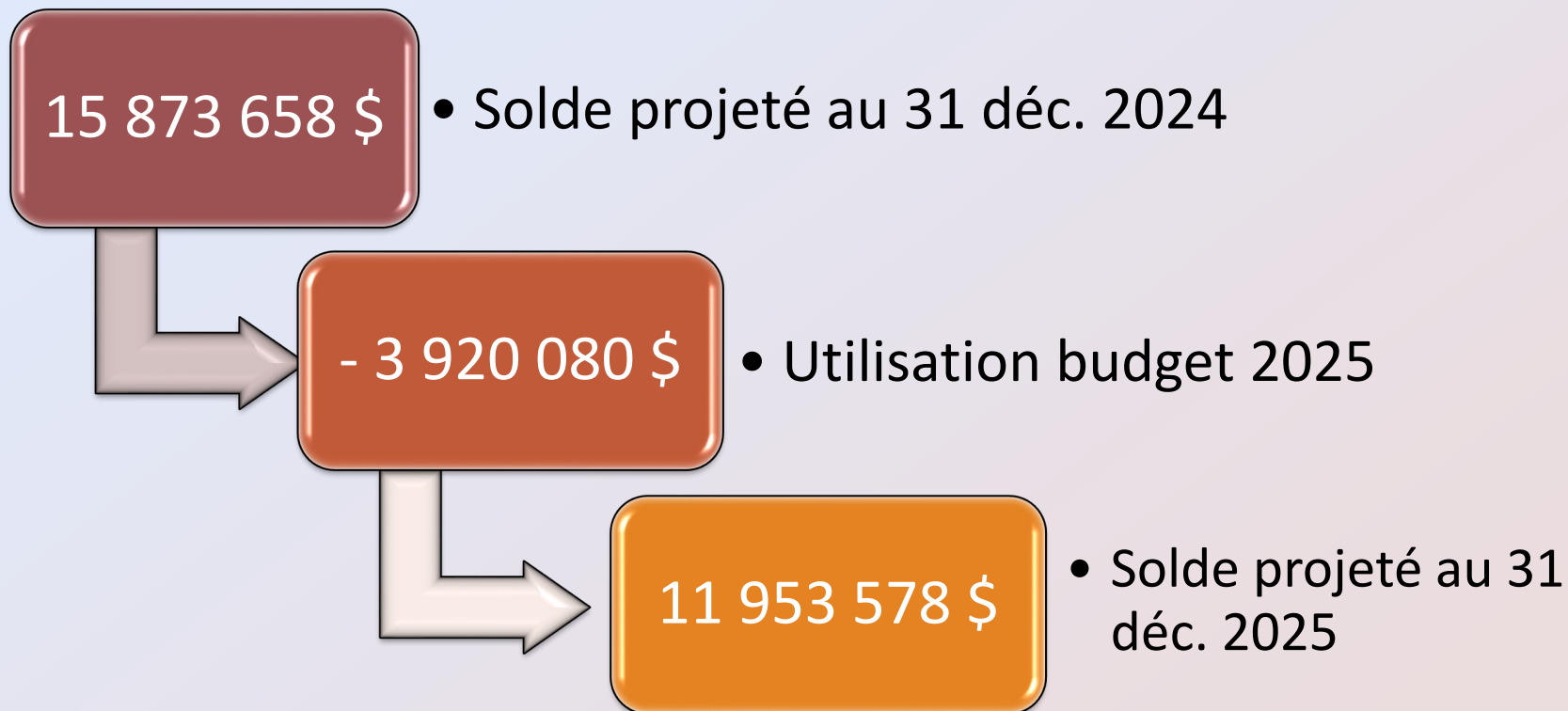
15 873 658 \$

**Solde projeté au  
31 déc. 2024**

**Désengagement de  
l'affectation du surplus**

**Solde projeté au  
31 déc. 2024**

# Surplus cumulé projeté



# Endettement long terme

Au 31 déc.  
2023

- Dette totale : 76 523 587 \$
- Charge du citoyen : 54 091 498 \$

Au 31 déc.  
2024

- Dette totale estimée : 79 019 827 \$
- Charge du citoyen : inconnue

2025

- Remboursement capital : 7 575 370 \$
- Remboursement intérêts : 2 944 472 \$
- Total : 10 519 842 \$



Période de questions  
Merci de votre attention!



Ville de  
**Baie-Comeau**